

Technicien supérieur en conception industrielle de systèmes mécaniques

Titre - Niveau III

Certificateur : Ministère chargé de l'emploi (DGEFP)

DEFINITION

Les titulaires, appelés également « projeteurs » après quelques années d'expérience, étudient et conçoivent la partie mécanique de machines et de biens d'équipement. En collaboration avec l'ingénieur d'études et en relation avec le client, ils participent à l'élaboration et à la rédaction des cahiers des charges techniques des mécanismes à étudier. Après acceptation par le client du cahier des charges de l'étude, ils sont capables de rechercher des solutions techniques et de les proposer au client. Cette démarche implique de rechercher et contacter des fournisseurs en vue du choix de composants mécaniques, d'actionneurs et d'organes de commande et contrôle. Après avoir reçu l'accord du client sur le principe du mécanisme souhaité, ils sont amenés à effectuer des calculs de vérification des performances du mécanisme, afin d'optimiser la conception qu'ils proposent. Ils définissent tous les composants du mécanisme étudié, réalisent tous les plans et documents nécessaires à la poursuite de leur étude détaillée, ainsi qu'à la réalisation et la mise en service du système étudié.

CONTENU

- ▶ Réalisation de la préétude de systèmes mécaniques
- ▶ Réalisation de l'étude de systèmes mécaniques
- ▶ Réalisation et gestion des dossiers d'études en assurance qualité

VOIES D'ACCES

- Formation initiale – scolaire : NON
- Apprentissage : NON
- Formation continue : OUI
- Candidature individuelle : NON
- VAE : OUI

FORMATION

Durée : Durée modulable de 9 mois environ (37 semaines), dont 4 semaines en entreprise

Lieux (à titre indicatif) : Campus de formation AFPA des régions suivantes : Aquitaine - Ile-de-France - PACA - Pays de Loire - Rhône-Alpes

Conditions d'accès :

- ▶ Niveau terminale scientifique, technique ou professionnelle ou équivalent + expérience professionnelle en bureau d'études mécaniques. Les personnes n'ayant pas d'expérience en bureau d'études mécaniques peuvent suivre, avant la formation, un module de pré-professionnalisation d'une durée de 14 semaines (code OSIA 09809 avec module 34689) qui leur permettra ensuite d'accéder à la formation.
- ▶ Admission : entretien de confirmation du besoin de formation - tests - épreuves de connaissances en algèbre, géométrie et physique - entretien

RELATION AVEC LES METIERS

- ▶ **Laboratoire - Recherche & Développement - Industrialisation :**
 - Technicien(ne) bureau d'études